



mariage pacs et biens

Par **claudio20**, le **09/09/2023** à **11:17**

bonjour

je vis avec ma compagne depuis 10 ans en union libre

l'age avancé je voudrais qq conseils

afin de préserver ma compagne concernant l'usufruit du domicile des parts d'une SCI de comptes bancaires et pensions de réversion si il doit y avoir je souhaiterais savoir quelle forme de mariage est la plus adaptée.

de plus elle a suite à une faillite un remboursement à faire avec décision de justice (caution du gérant) qu'elle rembourse tous les mois mais qui devrait être révisée fin d'année.

l'huissier par le passé a déjà saisi sur ses comptes des sommes qui viennent en déduction de la dette

si je lui donne la signature ou la mets en compte joint peut-on saisir sur ces comptes?

merci de m'éclairer

bon week end

Par **amajuris**, le **09/09/2023** à **12:06**

bonjour,

une saisie sur compte joint est possible, voir ce lien :

[une-banque-peut-saisir-le-compte-joint-d---un-couple-de-concubins](#)

salutations

Par **claudio20**, le **11/09/2023** à **15:46**

bonjour

merci je savais ca mais qu'en est il si apres le mariage je fais de mon compte un compte joint avec de l'argent dessus.

peut on saisir ces sommes qui sont les miennes avant mariage et contrat de mariage etabli